Démarche : TEST- DECLARATION DE DESTRUCTION A TIR DES PIGEONS RAMIERS -**MODELE** Organisme : ORGANISME TEST Identité du demandeur **Email** Civilité Nom Prénom **Formulaire** Conformément aux dispositions ministérielles et préfectorales en vigueur* pour l'application de l'article R. 427-6 du code de l'environnement fixant la liste, les périodes et les modalités de destruction des animaux d'espèces classées comme susceptibles d'occasionner des dégâts, la présente démarche simplifiée permet de faire en ligne la demande de destruction à tir du corbeau freux dans le département de xxxxxxxxx. * Références des textes : Arrêté ministériel du 3 avril 2012 Arrêté préfectoral xxxxxxx Informations du demandeur **Adresse** E-mail Téléphone Qualité du demandeur Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Propriétaire Fermier

Détenteur du droit de chasse*

Délégué*

TEST- DECLARATION DE DESTRUCTION A TIR DES PIGEONS RAMIERS - MODELE

Commune(s) concernée(s)

MOTIF(S) DE LA DEMANDE

MOTIF(S)

DECLARATION DE DEMANDE DE DESTRUCTION A TIR pour lé période du 1er avril 2019 au 30 juin 2019 :

ommunes concernées par le territoire
ieu(x)-dit(s)
Surface boisée (en ha) urface boisée concernée par la demande de destruction si votre demande concerne uniquement les surfaces cultivées indiquer "0"
arcelles cadastrales concernées urface boisée concernée par la demande de destruction i vous optez pour le plan graphique ou si votre demande concerne uniquement les surfaces cultivées inc
Surface agricole (en ha) urface agricole concernée par la demande de destruction Si votre demande concerne uniquement les boisements indiquer "0"
Parcelles cadastrales concernées urface boisée concernée par la demande de destruction si vous optez pour le plan graphique ou si votre demande concerne uniquement les surfaces cultivées inc
Localisation des zones de destructions (privilégier l'utilisation de la cartographie ci dessous. A défaut, joindre un plan pdf)
ocalisation Pour tracer le périmètre de la demande, veuillez cliquer sur "ajouter une zone" puis tracer le périmètre. Pour faciliter votre saisie vous pouvez inscrire le nom de votre commune pour centrer le plan sur celle-ci
Pièce justificative à joindre en complément du dossier ☐ Plans

2/4

TEST- DECLARATION DE DESTRUCTION A TIR DES PIGEONS RAMIERS - MODELE Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Pour prévenir des dommages importants aux activités agricoles, forestières et aquacoles
NATURE DES CULTURES A PROTEGER
MOYENS MIS EN PLACE Pour la préservation des intérêts agricoles, la destruction ne peut être autorisée qu'au dessus d'un champ muni d'un moyen de prévention des dégâts (système d'effarouchement). Par conséquent, les moyens mis en place pour protéger la culture doivent être obligatoirement renseignés.
J'ai pris connaissance que l'emploi des appeaux et des appelants (artificiels ou vivants) est interdit Cochez la mention applicable Oui
□ Non
En complément, je procède (ou fais procéder) à la destruction à tir du pigeon ramier au cours du mois de mars 2019 sur le territoire demandé pour la présente déclaration de destruction Cochez la mention applicable Oui
□ Non
JE CERTIFIE avoir mis en place des moyens de prévention des dégâts aux cultures agricoles préalablement à cette demande de déclaration de destruction La destruction de ces oiseaux est seulement autorisée si les champs sont munis d'un système d'effarouchement et à condition que les cultures soient en place
Cochez la mention applicable Oui
□ Non
Moyens de prévention mis en place Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles Effaroucheurs acoustiques (canons à gaz, fusées, hauts-parleurs,)
Effaroucheurs visuels (épouvantails, cerfs-volants, rubans, ballons,)
DELEGATION DU DROIT DE DESTRUCTION
JE DECLARE avoir délégué mon droit aux personnes nominativement désignées ci-dessous qui devront être en possession d'une délégation écrite si je n'assiste pas aux opérations de destruction, conformément au joint à cette
demande. Cochez la mention applicable Oui
Non
Nombre de tireurs Si pas de délégation, indiquer "0"
Cochez la mention applicable, une seule valeur possible 0
□ 1

TEST- DECLARATION DE DESTRUCTION A TIR DES PIGEONS RAMIERS - MODELE
□ 3
☐ 4
□ 5
□ 6
□ ⁷
□ 8
9
<u>10</u>
NOM Prénom numéro de permis Pour ce champ, compléter pour chaque tireur le nom (EN MAJUSCULE), le prénom (Première lettre en majuscules) et n° de permis. Merci de mettre un "/" entre chaque tireur délégué
ENGAGEMENTS
Rappel En cochant cette case, je reconnais avoir pris note que le tir dans les nids est strictement interdit. Le tir ne peut s'effectuer qu'à partir de postes fixes matérialisés de main d'homme. Le propriétaire, possesseur ou fermier, procède personnellement aux opérations de destruction des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts, y fait procéder en sa présence ou délègue par écrit le droit d'y procéder. Le délégataire ne peut percevoir de rémunération pour l'accomplissement de sa délégation (Code de l'environnement - article R.427-8)
Cochez la mention applicable Oui
Non
Délégation du droit de destruction En cochant cette case je certifie être détenteur du droit de destruction des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts ou avoir reçu délégations écrites du (des) propriétaire(s) et/ou fermier(s) pour la destruction des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts sur les territoires faisant l'objet de la présente demande (cette - ces délégation(s) pourra (ont) être demandée(s) en cas de contrôle)
Cochez la mention applicable Oui
Non
Je m'engage à rendre le bilan de mes prélèvements En cochant cette case je m'engage à transmettre à la DDT de Seine et Marne le bilan des destructions, y compris en cas de bilan nul, dans un délai de 10 jours suivant l'expiration de l'autorisation de destruction, et au plus tard le 1er juillet 2019. A défaut de réception, la demande de l'année suivante ne sera pas prise en compte. Le bilan peut être réalisé en ligne dans la téléprocédure dédiée en utilisant le n° de dossier de la présente demande.
Cochez la mention applicable Oui
Non